



L'Europe au pied du mur

Jean Pisani-Ferry est professeur d'économie à Sciences Po Paris, à l'Institut Bruegel (Bruxelles) et au Peterson Institute for International Economics (Washington)

Friedrich Merz, le prochain chancelier allemand, l'a dit sans ambages au soir même de sa victoire électorale, le 23 février : sa « priorité absolue » sera de renforcer l'Europe le plus rapidement possible en vue de construire « une véritable indépendance vis-à-vis des Etats-Unis ». C'est une révolution copernicienne car les Allemands, comme beaucoup d'autres Européens, concevaient, jusqu'ici, leur sécurité dans le cadre de l'Alliance atlantique, largement sous tutelle américaine. Merz a d'ailleurs ajouté qu'il n'avait jamais pensé être amené à s'exprimer comme il l'a fait. L'attitude ouvertement hostile de l'administration Trump a brutalement accéléré les discussions sur l'autonomie stratégique prônée depuis 2017 par Emmanuel Macron.

Quatre questions se posent : celle de l'ampleur et du rythme de l'effort de défense ; celle de son efficacité ; celle des pays qui y participeront ; et enfin celle de son financement.

Mettre fin aux fragmentations

Depuis dix ans, les dépenses de défense des membres européens de l'OTAN, qui avaient continuellement baissé depuis la fin de la guerre froide, sont remontées pour atteindre 2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2024. C'est encore trop peu au vu de l'ampleur de la menace russe, et surtout du risque de retrait des Etats-Unis. Emmanuel Macron et Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, ont récemment parlé de 3 % à 3,5 % du PIB. L'effort à fournir est donc de 200 à 300 milliards d'euros par an. C'est à cet ordre de grandeur (250 milliards d'euros) qu'aboutit aussi le cercle de réflexion Bruegel dans une récente évaluation des besoins à court terme.

Pour être efficace, cependant, cette dépense devra mettre fin à la fragmentation de l'industrie européenne de défense, qui lui interdit de tirer parti des effets d'échelle et se traduit par des surcoûts massifs. Les estimations, qui varient selon les sources, dépassent 50 % selon certains experts (le rapport d'Enrico Letta, présenté en avril 2024, cite le chiffre de 100 milliards d'euros par an). Accroître le montant des investissements dans la défense sans traiter ce problème ne ferait qu'augmenter ces surcoûts. Il faut donc mettre en place une politique industrielle pour la défense en même temps. Quelles que soient ses modalités, celle-ci impliquera une consolidation à l'échelle européenne, qui permette aux producteurs restants de bénéficier à plein des rendements d'échelle.

L'autre fragmentation est celle des forces opérationnelles. Dans la même étude de l'Institut Bruegel, Alexandr Burilkov et Guntram Wolff estiment que pour pouvoir parer à une possible attaque russe en cas de retrait total des forces américaines, l'Europe aurait rapidement besoin d'au moins 300 000 militaires mobilisables, avec interopérabilité des systèmes d'armement et coordination directe entre armées nationales. Il est peu vraisemblable que tous les pays de l'Union européenne (UE) participent à cet effort. Certains, comme l'Irlande, sont neutres ou, comme l'Autriche, n'appartiennent pas à l'OTAN. D'autres, comme la Hongrie ou la Slovaquie, refuseront sans doute de s'y joindre. Tout indique en revanche que le Royaume-Uni, la Norvège et, bien sûr,

L'HOSTILITÉ DE L'ADMINISTRATION TRUMP A ACCÉLÉRÉ LES DISCUSSIONS SUR L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE DE L'EUROPE

l'Ukraine (qui n'est pas membre de l'OTAN) s'y associeront. Il va donc falloir trouver un réceptacle juridique et opérationnel pour cette coalition de volontaires qui ne correspond à aucune géométrie existante.

La question est d'autant plus pressante qu'il faudra financer cet effort. Le plus simple serait que chaque pays dégage individuellement les moyens nécessaires. Chrétiens-démocrates et sociodémocrates, les parties prenantes à la coalition qui va bientôt gouverner l'Allemagne, viennent d'annoncer un accord sur la réforme du frein à la dette, la règle interne qui limite le déficit budgétaire fédéral. Si le Parlement l'approuve (à la majorité des deux tiers), il n'y aura bientôt plus d'obstacle au financement de l'effort de défense par l'endettement.

Instrument financier spécial

Il faut se réjouir de cette réforme, qui permettra à l'Allemagne de reconstruire un appareil de défense bien mal en point. Mais elle ne fait pas l'affaire de la France, que les marchés sont de plus en plus réticents à financer, ni celle de l'Italie. Or, comme le montrent Johannes Marzian et Christoph Trebesch dans un article paru en février dans la revue *Kiel Policy Brief*, depuis le XIX^e siècle les augmentations de dépenses militaires ont rarement eu pour contrepartie la réallocation des dépenses civiles. Historiquement, c'est bien davantage à l'endettement et à la fiscalité qu'il a été fait appel.

Faut-il alors se résoudre à ce que seule l'Allemagne (et la Pologne, qui l'a déjà fait) prenne part à cet effort ? Il y a accord pour faire jouer la clause de sauvegarde du cadre budgétaire européen, mais cela ne résout ni les problèmes des pays exposés à la surveillance des marchés financiers, ni ceux du Royaume-Uni, qui est confronté à une situation analogue. Consciente du problème, l'Union s'oriente vers la création d'un nouvel instrument pour financer la défense européenne. C'est un pas important. Mais cet instrument, qui évitera que les Etats se confrontent individuellement aux marchés, n'aura qu'une capacité de prêt très insuffisante (150 milliards d'euros une fois pour toutes, pour les seuls pays de l'UE) au regard des besoins (250 milliards par an).

L'Europe a pris conscience des enjeux. Elle va devoir faire preuve d'imagination et d'audace. A défaut d'un financement direct par l'UE, on peut concevoir que les pays disposés à s'engager dans l'effort de défense créent ensemble un instrument financier spécial. A l'instar de ce qui s'est fait en janvier 2012 pour la zone euro, ce fonds pour le réarmement serait doté d'un capital et pourrait emprunter sur les marchés pour prêter à long terme aux Etats participants, y compris le Royaume-Uni. Politiquement et financièrement, cela traduirait la volonté d'une action conjointe. Il faudra faire vite, car le temps presse. ■

« La "cicatrice politique" du Covid va durer des décennies »

Le chercheur Orkun Saka, coauteur d'une vaste étude sur l'impact politique des épidémies sur la jeunesse, explique comment la crise sanitaire due au Covid a favorisé un glissement mondial vers les mouvements populistes de droite

ENTRETIEN

Dans une étude de la London School of Economics, trois chercheurs, Cevat G. Aksoy, Barry Eichengreen et Orkun Saka montrent, sur la base d'enquêtes Gallup de 2006 à 2018, que les épidémies laissent une « cicatrice politique ». En analysant les réponses de 750 000 personnes dans 142 pays, ils ont établi que les citoyens qui ont vécu des épidémies pendant leur jeunesse affichaient une confiance moindre dans leurs représentants et dans les élections. Une perte de confiance durable. Pour *Le Monde*, Orkun Saka analyse les implications de ces résultats pour le Covid-19.

Chez les 18-29 ans, Donald Trump a été distancé de 18 points par Hillary Clinton en 2016, de 24 points par Joe Biden en 2020, mais de seulement 4 points par Kamala Harris en 2024. Faut-il attribuer à une « génération Covid » ce déplacement à droite ?

Nous n'avons pas testé directement si le Covid a accru le soutien à Donald Trump. Ce que nous montrons, en nous appuyant sur des données très larges, c'est que les épidémies entraînent une diminution de la confiance des jeunes envers leurs systèmes politiques. Or, la recherche en sciences politiques a montré qu'il y avait un lien entre la réduction de la confiance et la montée des mou-

vements antisystème. Sur la base de notre étude (dont la première version remonte à 2021), il était donc possible de prédire ce glissement vers les mouvements populistes de droite dans le monde. Nous avons aussi examiné les comportements politiques. Or, il semble que les jeunes qui vivent une épidémie s'éloignent des institutions formelles démocratiques, comme les élections. En revanche, ils semblent participer davantage à des grèves, des boycotts.

Pendant le Covid, les gouvernements ont apporté des réponses fortes. La communauté scientifique a mis au point un vaccin très rapidement. Cette mobilisation n'aurait-elle pas dû augmenter la confiance des jeunes ?

Certes, nous avons réussi à traverser cette épreuve. Mais sur le moment, il y a eu des controverses sur la communication politique et scientifique. Aux Etats-Unis, le discours sur l'utilité du masque a changé du jour au lendemain [entre février et avril 2020]. Ces erreurs ont affecté la confiance des jeunes envers les autorités. Quand ils ont compris que leurs responsables pouvaient leur mentir ou déformer la vérité, cela a été une expérience très marquante. La génération des 18-25 ans est celle qui se pose des questions. Beaucoup votent pour la première fois. Ils sont « impressionnables ». Les

recherches en psychologie sociale montrent que les expériences vécues pendant cette période de la vie ont un impact durable sur l'identité des gens. Les épidémies sont un choc initial qui prend du temps à être absorbé. Nos données montrent que la perte de confiance créée persiste jusqu'à deux décennies !

Les préoccupations économiques, comme l'inflation ou l'insécurité de l'emploi, n'ont-elles pas eu un impact plus important encore sur les jeunes que la pandémie elle-même ?

Lorsque nous isolons ces variables dans nos modèles statistiques, l'effet de la pandémie ne disparaît pas. Cela dit, il est difficile de dissocier complètement ces facteurs, car quand on parle de l'impact du Covid, il s'agit aussi des confinements, du chômage, des licenciements, des plans de soutien financier. Vous pouvez même relier l'inflation aux politiques mises en place pendant la crise.

Les jeunes ont été touchés à plusieurs niveaux : marché du

LE LIEN A ÉTÉ ÉTABLI ENTRE LA BAISSÉ DE CONFIANCE ENVERS LES AUTORITÉS ET LA MONTÉE DES MOUVEMENTS ANTISYSTÈME

L'effet du télétravail sur les couples

L'économiste **Claudia Senik** constate une évolution de la répartition des tâches ménagères entre hommes et femmes grâce au télétravail

Le télétravail s'est installé dans nos pratiques à la suite d'une conjonction imprévue : les confinements imposés par le Covid-19 et la technologie. Il touche aujourd'hui un quart des salariés en France, deux tiers des cadres. Il est particulièrement répandu chez les personnes en CDI, chez les plus diplômées, chez les plus jeunes et dans le secteur privé, notamment dans les professions impliquées dans le numérique : informatique, information et communication, banque, assurance, études, recherche, encadrement commercial (Dares analyse n°64, 5 novembre 2024, par Mikael Beatriz et Louis Erb). A l'échelle mondiale, il concerne un tiers des salariés à temps plein, selon l'enquête G-SWA. La pratique la plus courante est le télétravail « hybride », quelques jours par semaine.

Le télétravail a transformé nos pratiques. En 2024, aux Etats-Unis, 40 % des réunions incluaient au moins une personne à distance. Cette révolution organisationnelle produite sans coup férir fait-elle consensus ?

Pour les entreprises, le travail à distance présente l'avantage majeur de permettre des économies non négligeables de loyer. De fait, le taux d'occupation des bureaux s'est effondré à New York comme à la Défense. Mais au-delà de cette réduction des coûts, il pose la question du collectif et de la productivité.

On sait que les interactions entre collaborateurs sont plus fécondes en personne qu'à distance. L'aspect kinesthésique de la communication, le rôle bénéfique du hasard,

la circulation fluide des idées, les alliances spontanées, tout cela se produit lorsque nous sommes en présence les uns des autres. D'ailleurs, les salariés français, s'ils plébiscitent le télétravail, essentiellement pour l'autonomie qu'il leur offre dans l'organisation de leur vie (plutôt que de leur métier), reconnaissent qu'ils bénéficient de moins de soutien de la part de leurs collègues, de leur supérieur et du collectif en général lorsqu'ils travaillent à distance (Mikael Beatriz et Louis Erb, « Dares Analyses », n° 65, 5 novembre 2024). D'où l'émergence d'une norme du jour de présence obligatoire commun.

Des intérêts opposés ?

Les études ne sont pas unanimes sur la baisse de la productivité des salariés en télétravail. Car ils utilisent aussi une partie du temps de transport économisé à travailler plus ; et surtout, le télétravail réduit le turnover et les démissions. Mais, depuis quelques mois, on constate un retour en arrière, y compris dans les entreprises les plus susceptibles de favoriser le travail à distance : celles de la « tech ». De façon emblématique, l'entreprise Zoom impose désormais deux jours de présence par semaine aux salariés qui résident à moins de 80 kilomètres. Dans les entreprises de la Silicon Valley, on redécouvre le secret qui a fait leur succès : la concentration physique de talents divers.

Un bras de fer s'annonce. Car le télétravail a offert aux salariés un gain de temps et une liberté auxquels ils ne renonceraient pas volontiers. La moitié d'entre eux changeraient d'emploi s'ils étaient contraints de retourner au bureau tous les jours. Les intérêts des salariés et des entreprises sont-ils pour autant opposés ? En réalité, même pour les salariés, le travail à distance a ses limites. Pour certains, il brouille les repères temporels qui rythment la vie. Surtout, il aggrave le mal du siècle : la solitude. Une enquête récente montre que 40 % des

Américains en télétravail intégral passent des jours entiers sans sortir. Pour les jeunes qui commencent leur vie professionnelle, le risque de désocialisation est très inquiétant.

Le télétravail transforme aussi les dynamiques familiales. Les études conduites pendant le Covid-19 avaient montré qu'il alourdissait, pour les femmes, la charge de la vie domestique. Cinq ans après, une autre évolution, plus favorable, semble se dessiner.

La division traditionnelle des rôles repose en effet sur une séparation spatiale : femmes au foyer, hommes au travail, à l'extérieur. Le télétravail tend à la gommer. Et selon les enquêtes d'emploi du temps les plus récentes, il semble que cela induise une évolution dans les activités domestiques respectives des conjoints. Aux Etats-Unis, au cours d'une journée de télétravail, les hommes effectuent davantage de tâches ménagères qu'avant le Covid, alors que les femmes en font moins. En France, les heures de travail domestique s'allongent pour les hommes qui télétravaillent, mais pas pour les femmes. Pour favoriser cette convergence des emplois du temps, les femmes seraient avisées de ne pas choisir les mêmes jours de télétravail que leur conjoint.

Les normes sociales changent sous le coup de la technologie et des accidents de l'histoire. La première guerre mondiale avait conduit les femmes à travailler. Le télétravail semble aujourd'hui déclencher une évolution de la répartition des tâches au sein des couples. Le défi reste de trouver un équilibre qui préserve à la fois le lien social et ces nouveaux acquis. ■

Claudia Senik est économiste, professeure à Sorbonne Université et à l'École d'économie de Paris. Elle dirige l'Observatoire du bien-être du Cepremap